

**Comptes semestriels consolidés**  
**30 juin 2005**





Sommaire

**Comptes semestriels consolidés  
30 juin 2005**

**COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005**

---

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des fonds propres consolidés	5
Tableau de financement consolidé	6

**ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2005**

---

Principes régissant l'établissement des comptes consolidés	7
Incidences du changement des principes d'établissement des comptes	13
Explications relatives aux comptes semestriels consolidés	15

## Bilan consolidé

<b>ACTIF</b> en 1000 CHF	Explications	<b>30.06.2005</b>	31.12.2004
		non révisé	révisé
Liquidités		<b>16 866</b>	54 236
Clients		<b>279 414</b>	260 476
– Prestations facturées		<b>157 643</b>	136 588
– Prestations non facturées		<b>121 771</b>	123 888
Créances d'impôts en cours		<b>0</b>	0
Autres créances		<b>17 816</b>	8 242
Stocks		<b>11 652</b>	10 754
Promotions		<b>517</b>	1 154
Comptes de régularisation actifs		<b>13 052</b>	9 770
<b>Total</b>		<b>339 317</b>	344 632
Immobilisations destinées à la vente		<b>0</b>	0
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>339 317</b>	344 632
Immobilisations corporelles	7	<b>176 100</b>	176 710
Immobilisations incorporelles		<b>2</b>	3
Participations à des entreprises associées		<b>23 547</b>	22 719
Prêts et autres placements financiers		<b>18 095</b>	17 661
Actifs fiscaux latents		<b>0</b>	0
<b>Actif immobilisé</b>		<b>217 744</b>	217 093
<b>Total de l'ACTIF</b>		<b>557 061</b>	561 725
<hr/>			
<b>PASSIF</b> en 1000 CHF			
Fournisseurs		<b>176 980</b>	173 258
– Avances de clients		<b>61 288</b>	62 229
– Autres		<b>115 692</b>	111 029
Impôts dus en cours		<b>0</b>	0
Engagements financiers à court terme	8	<b>109 936</b>	128 662
Autres engagements		<b>19 570</b>	29 998
Comptes de régularisation passifs		<b>90 869</b>	76 542
<b>Capital étranger à court terme</b>		<b>397 355</b>	408 460
Engagements financiers à long terme	8	<b>22 981</b>	9 517
Engagements de prévoyance du personnel		<b>4 753</b>	4 753
Provisions	9	<b>7 339</b>	8 384
Impôts latents	5	<b>492</b>	492
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>35 565</b>	23 146
<b>Total du capital étranger</b>		<b>432 920</b>	431 606
Capital-actions		<b>64 513</b>	64 513
Réserves consolidées		<b>40 808</b>	40 848
Réserve pour actions propres		<b>-13</b>	-32
Réserves sur gains		<b>18 820</b>	24 734
<b>Total des fonds propres</b>		<b>124 128</b>	130 063
Participations minoritaires		13	56
<b>Total des fonds propres et participations minoritaires</b>		<b>124 141</b>	130 119
<b>Total du PASSIF</b>		<b>557 061</b>	561 725



## Compte de résultat consolidé

en 1000 CHF	Explications	30.06.2005	30.06.2004
non révisé			
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>401 311</b>	394 772
Prestations propres mises à l'actif		<b>394</b>	143
Participation au résultat d'entreprises associées		<b>2 244</b>	1 388
Autres produits d'exploitation		<b>13 383</b>	17 174
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>417 332</b>	413 477
Coûts des matériaux		<b>-74 929</b>	-71 065
Prestations de tiers		<b>-141 906</b>	-134 015
Coûts du personnel		<b>-161 488</b>	-168 910
Autres charges d'exploitation		<b>-29 880</b>	-29 131
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)</b>		<b>9 129</b>	10 356
Amortissements	7	<b>-9 797</b>	-11 658
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>-668</b>	-1 302
Charges financières	4	<b>-2 620</b>	-3 438
Produits financiers	4	<b>479</b>	1 552
<b>Bénéfice / (perte) avant impôts</b>		<b>-2 809</b>	-3 188
Impôts sur le bénéfice	5	<b>-4</b>	-117
<b>Bénéfice / (perte) après impôts</b>		<b>-2 813</b>	-3 305
dont participations majoritaires		<b>-2 813</b>	-3 305
dont participations minoritaires		<b>0</b>	0
en CHF			
Bénéfice par action (de base)	6	<b>-0.44</b>	-0.51
Bénéfice par action (dilué)	6	<b>-0.44</b>	-0.51

## Tableau des fonds propres consolidés

Mouvements des fonds propres en 1000 CHF	Capital-actions	Réerves en capital (agio)	Actions propres	Diff. de change	Réerves de réévaluation	Bénéf. cum.	Total	Participations minorit.	Total
<b>non révisé</b>									
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>64 513</b>	<b>40 844</b>	<b>-85</b>	<b>1 184</b>	<b>12 233</b>	<b>30 289</b>	<b>148 978</b>	<b>42</b>	<b>149 020</b>
Effet lié à la 1 <sup>ère</sup> application des normes IFRS <sup>1</sup>		92		-1 184	-12 233	-13 742	-27 068	13	-27 055
<b>Etat adapté au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>64 513</b>	<b>40 936</b>	<b>-85</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 546</b>	<b>121 910</b>	<b>55</b>	<b>121 965</b>
Différences de change					-532			-532	-532
<b>Gains/pertes imputés directement aux fonds propres</b>				<b>-532</b>			<b>-532</b>		<b>-532</b>
Bénéfice/(perte) annuelle						-3 305	-3 305		-3 305
<b>Total des gains/(pertes) de la période</b>				<b>-532</b>		<b>-3 305</b>	<b>-3 837</b>	<b>0</b>	<b>-3 837</b>
Variation des actions propres		-88	53				-35		-35
Paiement du dividende aux actionnaires						-1 935	-1 935	-42	-1 977
<b>Etat au 30 juin 2004</b>	<b>64 513</b>	<b>40 848</b>	<b>-32</b>	<b>-532</b>	<b>0</b>	<b>11 306</b>	<b>116 103</b>	<b>13</b>	<b>116 116</b>
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>64 513</b>	<b>40 848</b>	<b>-32</b>	<b>-248</b>	<b>0</b>	<b>24 982</b>	<b>130 063</b>	<b>56</b>	<b>130 119</b>
Différences de change				125			125		125
<b>Gains/pertes imputés directement aux fonds propres</b>				<b>125</b>			<b>125</b>		<b>125</b>
Bénéfice/(perte) annuelle						-2 813	-2 813		-2 813
<b>Total des gains/(pertes) de la période</b>				<b>125</b>		<b>-2 813</b>	<b>-2 688</b>	<b>0</b>	<b>-2 688</b>
Variation des actions propres		-40	19				-21		-21
Paiement du dividende aux actionnaires						-3 226	-3 226	-43	-3 269
<b>Etat au 30 juin 2005</b>	<b>64 513</b>	<b>40 808</b>	<b>-13</b>	<b>-123</b>	<b>0</b>	<b>18 943</b>	<b>124 128</b>	<b>13</b>	<b>124 141</b>

<sup>1</sup> Cf. explications relatives aux incidences du changement des principes d'établissement des comptes (pages 13 ff)

## Tableau de financement consolidé

en 1000 CHF	Explications	<b>30.06.2005</b>	30.06.2004
non révisé			
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>-668</b>	-1302
Amortissements		<b>9797</b>	11 659
Résultat de sociétés associées		<b>-828</b>	568
Autres résultats sans incidences sur les liquidités		<b>-616</b>	-529
Charges financières		<b>-533</b>	-320
(Augmentation)/diminution des clients	8	<b>-19 433</b>	-113 188
(Augmentation)/diminution des stocks		<b>-232</b>	-176
(Augmentation)/diminution d'autres créances et comptes de régularisation actifs		<b>-11 836</b>	-22 296
Augmentation/(diminution) des fournisseurs		<b>3 721</b>	31 509
Augmentation/(diminution) d'autres engagements et comptes de régularisation passifs		<b>3 807</b>	20 421
Augmentation/(diminution) des engagements de prévoyance du personnel		<b>0</b>	-4
Augmentation/(diminution) des provisions		<b>-1 044</b>	393
Intérêts touchés	4	<b>226</b>	822
Dividendes touchés	4	<b>95</b>	676
Intérêts payés	4	<b>-2 122</b>	-2 750
Impôts sur le bénéfice payés	5	<b>-3</b>	-2
<b>Flux liés à l'activité de l'entreprise (cash-flow)</b>		<b>-19 669</b>	-74 519
Acquisition d'immobilisations corporelles		<b>-5 653</b>	-3 619
Vente d'immobilisations corporelles		<b>1 782</b>	1 407
Acquisition de placements financiers (y c. des participations au sein d'entreprises associées)		<b>-863</b>	-4 617
Acquisition de placements financiers (y c. des participations au sein d'entreprises associées)		<b>509</b>	222
<b>Flux liés aux investissements</b>		<b>-4 225</b>	-6 607
Augmentation des engagements financiers	8	<b>37 442</b>	75 404
Remboursement d'engagements financiers	8	<b>-47 648</b>	-22 370
Dividendes payés		<b>-3 269</b>	-1 977
Achat/vente d'actions propres		<b>-21</b>	26
<b>Flux liés aux opérations de financement</b>		<b>-13 496</b>	51 083
Ecart de cours sur les liquidités		<b>20</b>	-13
Augmentation/(diminution) nette des liquidités		<b>-37 370</b>	-30 056
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		<b>54 236</b>	64 705
Liquidités au 30 juin		<b>16 866</b>	34 649

Transactions sans incidences sur les liquidités: acquisition d'immobilisations sous leasings financiers à hauteur de CHF 4,7 mios (voir explication 8).

# Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

## GÉNÉRALITÉS

BATIGROUP Holding AG (ci-après «la société») est un groupe suisse de la construction. Il exerce dans ce domaine des activités de production et de fourniture de services. Le siège de la société est à Bâle. Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2005 englobent BATIGROUP Holding SA et ses filiales (formant ensemble une entité appelée ci-après «le groupe») ainsi que des participations au sein de sociétés associées et d'entreprises communes (généralement des consortiums).

Les comptes consolidés semestriels ont été établis pour la première fois en conformité avec la norme IAS 34. De même, les comptes consolidés 2005 seront établis également pour la première fois dans le respect des normes IFRS. Dans les présents comptes semestriels consolidés, tous les standards et règles d'interprétation des IFRS en vigueur au 30 juin 2005 s'agissant de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et des dettes, ainsi que ceux applicables au calcul du bénéfice, ont été respectés. Les nouveaux principes d'établissement des comptes sont exposés ci-après de manière complète. Les chiffres relatifs à l'année dernière (exercice 2004) ont été adaptés aux nouvelles normes. Les changements intervenus dans l'établissement des comptes et leurs incidences sur les fonds propres et le bénéfice annuel sont précisés dans les explications.

Les comptes consolidés s'appuient sur les résultats des filiales du groupe au 30 juin. Ces derniers ont été établis dans le respect de méthodes uniformes en matière d'établissement du bilan et d'évaluation. Le bilan est libellé en francs suisses (CHF), monnaie de référence du groupe. Les comptes consolidés reposent sur le principe de la valeur d'acquisition (coût historique). Font exception les instruments financiers dérivés et les titres, de même que les participations à des entreprises associées et les travaux en cours pour lesquels les principes d'évaluation appliqués sont exposés ci-après.

## PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées directement ou indirectement par BATIGROUP Holding SA (normalement lorsque la société dispose de plus de 50% des droits de vote). Les filiales sont consolidées selon la «purchase method» au jour de l'acquisition du contrôle et éliminées du périmètre de consolidation à compter de la date de l'abandon dudit contrôle.

### Entreprises associées

Les participations minoritaires au sein d'entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence («equity method») si le groupe est en mesure d'y exercer une influence déterminante, même sans en avoir le contrôle. Il s'agit dans la règle de participations de 20% à 50%.

La participation du groupe au bénéfice de ces sociétés est comptabilisée à part dans le compte de résultat. Le montant inscrit dans ce dernier est la part au bénéfice après déduction des impôts latents. La participation aux pertes est en principe comptabilisée au maximum jusqu'à concurrence de la valeur comptable ramenée à zéro, à moins que le groupe ne se soit engagé à couvrir lesdites pertes au-delà de cette valeur.

### Entreprises communes

Les entreprises communes reposent sur un accord contractuel. Deux ou plusieurs partenaires exercent une activité économique sous un management commun sans qu'une entreprise exerce le contrôle à elle seule. Les entreprises communes auxquels le groupe est partie sont essentiellement des installations de production d'enrobés sous la forme de sociétés simples et qui sont exploitées sans limitation de durée. Ces entreprises communes sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

### Consortiums

Les consortiums sont définis comme une activité menée communautairement par plusieurs entreprises partenaires liées par contrat. Celles-ci mettent en commun la conduite des affaires, les ressources et le know-how dans le but de produire ensemble un ouvrage donné, cela dans le cadre d'un mandat. Les partenaires mettent à disposition du consortium personnel et matériel d'exploitation et facturent à celui-ci les prestations fournies. Généralement, les consortiums sont organisés juridiquement en société simple. La participation au bénéfice des consortiums est généralement inclue dans l'évaluation des travaux en cours.

### Elimination de transactions dans le cadre de la consolidation

Les actifs et passifs internes, ainsi que les postes de charges et de produits ne générant aucun profit sont éliminés. Les pertes non réalisées sont éliminées, à moins qu'il ne s'agisse de diminutions de valeur.

## CONVERSION DES DEVISES ÉTRANGÈRES

### Transactions et avoir en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours monétaire du jour au moment de la transaction. Les actifs et engagements monétaires en devises étrangères sont convertis au jour de l'établissement du bilan. Les différences dues aux écarts de cours monétaire se rapportant à des transactions ou à la conversion de postes du bilan sont portées au compte de résultat.

### Comptes annuels de participations étrangères

Les actifs et engagements de sociétés étrangères indépendantes, y compris les goodwill et adaptations à la valeur du marché dans le cadre de la consolidation, sont comptabilisés au cours monétaire applicable au jour de l'établissement du bilan. La conversion du compte de résultat a lieu au cours moyen. Les écarts de change qui en résultent ainsi que ceux liés à la conversion de prêts du groupe en monnaies étrangères à caractère de participations sont inclus directement dans les fonds propres et comptabilisés comme tels. En cas de vente d'une filiale étrangère, les gains, respectivement les pertes en monnaies étrangères imputés aux fonds propres, sont transférés dans le compte de résultat.

Les flux financiers de sociétés étrangères indépendantes sont convertis à un cours moyen. Les écarts de cours sur les avoirs de liquidités sont comptabilisés séparément sur le tableau de financement consolidé.

Pour les comptes consolidés semestriels, les taux de conversion suivants pour la devise concernée ont été retenus:

Cours moyens	janv.-juin 2005	janv.-juin 2004
1 EUR	1.55	1.54
Etablissement du bilan	30.06.2005	31.12.2004
1 EUR	1.55	1.55

## REPORTING PAR SEGMENT

Les domaines d'activité stratégiques de BATIGROUP sont répartis entre les trois segments ci-dessous. Cette subdivision constitue la base d'une segmentation primaire du reporting.

- Le segment Infra inclut: travaux généraux du génie civil, construction de routes et pose de revêtements, travaux d'ingénierie dans le domaine du génie civil, bâtiment, production de matériaux de construction ainsi que travaux de rénovation et d'assainissement.
- Le segment Grands projets comprend: construction de tunnels, travaux spéciaux du génie civil, grands travaux de génie civil, construction de ponts et entreprise totale pour travaux d'infrastructures et projets spéciaux.
- Le segment Entreprise générale comprend: entreprise générale et totale pour des bâtiments, projets immobiliers d'envergure et promotions immobilières.
- Sous «Divers» figurent le siège principal et les immeubles de rendement pour les besoins du groupe. Sont également mentionnés sous ce poste les actifs et engagements financiers et fiscaux.

Chaque segment est subdivisée à son tour en centres de profit, organisés généralement en fonction des données régionales. On a toutefois renoncé à une segmentation secondaire du reporting par régions étant donné que BATIGROUP travaille essentiellement au niveau de l'ensemble de la Suisse.

L'attribution aux divers segments des unités du groupe pour lesquelles un bilan est mis en évidence dans le périmètre de consolidation indiqué à la page 19.

Les transactions entre divisions sont traitées à des conditions «at arm's length».

## BILAN CONSOLIDÉ

### Liquidités

Les liquidités incluent les états de caisse, les avoirs sur comptes postaux et bancaires ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximum de 90 jours.

### Créances découlant de travaux en cours et engagements à l'égard de fournisseurs

Les travaux en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux ou «percentage of completion method» (PoC method). Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste clients, respectivement fournisseurs. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour un projet donné, le chiffre donné apparaît comme une créance. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Les commandes de travaux exécutés dans le cadre de consortiums sont également évaluées selon la méthode PoC. Les créances contre des consortiums incluent la participation au bénéfice réalisé sur les travaux commandés.

### Autres créances

Les autres créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale sous déduction d'éventuels ajustements de valeur pour des créances connues comme étant à risque.

Les instruments financiers dérivés contenus dans les autres créances sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Si des produits financiers dérivés sont investis pour couvrir des risques liés à des cash-flows futurs, la part de fluctuations de valeur devant servir de montant de couverture est comptabilisée directement dans les fonds propres. La part de fluctuations de valeur non destinée à un but de couverture est comptabilisée quant à elle directement dans le compte de résultat.

### Stocks

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition historique ou à une valeur de revente nette réalisable plus basse. Les stocks sont évalués à des prix moyens pondérés.

### Projets de promotion

Les terrains acquis en propre dans un but de mise en valeur et de revente ainsi que les objets en cours de construction, respectivement ceux terminés destinés à la vente, sont comptabilisés dans l'actif circulant. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, respectivement de production ou à un prix du marché inférieur.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et éventuelles diminutions de valeur. Les investissements complémentaires ne sont activés que s'ils représentent un accroissement de valeur. Toutes les autres dépenses pour des immobilisations corporelles sont mises au fur et mesure à la charge du compte de résultat.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties linéairement et avec effet sur le résultat pour la durée prévisible d'utilisation.

### Durée d'amortissement

Immeubles d'exploitation	25–40 années
Immeubles de rendement	25–40 années
Centres de production	15–20 années
Machines, véhicules	6–15 années
Mobilier	5–10 années
Matériel informatique	3–5 années

### **Leasing**

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations corporelles avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing ou à la valeur de revente inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels. Dans ce type de leasings, les redevances sont débitées du compte de résultat de manière linéaire sur toute la durée du leasing, à moins que les redevances ne soient soumises à certaines conditions prévoyant que la charge sera calculée en fonction du degré d'accomplissement de celles-ci.

### **Immobilisations incorporelles**

Les softwares sont comptabilisés dans le bilan à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements cumulés et éventuelles diminutions de valeur. Ils sont amortis linéairement sur une durée d'utilisation estimée de deux à quatre ans.

Un goodwill provenant de l'achat d'une filiale et qui résulterait de la différence entre le prix payé pour une participation et les actifs nets acquis évalués à leur valeur vénale sera soumis annuellement à un test d'**«impairment»** afin de contrôler si sa valeur s'est effectivement maintenue.

### **Diminution de valeur (**«impairment»**) d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Le maintien de la valeur d'une immobilisation fait l'objet d'un contrôle annuel, à savoir que l'on examine si, à la date du bilan, il existe des signes d'une diminution de valeur durable de celle-ci. Si de tels indices sont réunis, la valeur réalisable est établie sur la base d'un test d'**«impairment»**. Les goodwills et les immobilisations incorporelles sans durée d'utilité susceptible d'être établie sont soumis chaque année à un tel test. La valeur réalisable est la plus élevée de ces deux valeurs, à savoir la valeur nette de marché (prix de vente) ou la valeur utile.

Une adaptation de la valeur ayant des incidences sur le résultat a lieu si la valeur comptable de l'immobilisation ou du plus petit groupe possible d'actifs auquel appartient l'actif concerné est supérieure à la valeur réalisable.

Une diminution de valeur opérée au cours d'exercices précédents peut être annulée si les facteurs sur lesquels on s'est appuyé pour déterminer la valeur réalisable ont changé (sauf pour les goodwills).

### **Prêts et autres immobilisations financières**

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs après déduction d'éventuels ajustements de valeur, l'écart entre le montant prêté et le montant à rembourser étant comptabilisé avec effet sur le résultat au fil du temps. Les ajustements de valeur sont effectués sur les prêts notoirement à risque.

Les autres immobilisations financières consistent en des mises de fonds effectuées dans des consortiums en qualité de partenaire de ces derniers et des titres non cotés en bourse. Les mises de fonds de partenaire sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Comme il s'agit normalement de versements sans intérêt, le montant effectif est comptabilisé à la date du versement, l'escompte étant comptabilisé dans les charges financières.

Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. Les fluctuations de la valeur vénale sont comptabilisées avec effet sur le résultat. En l'absence de marché actif ou si la valeur vénale ne peut être établie avec une fiabilité suffisante, les titres sont comptabilisés à la valeur d'acquisition après déduction des ajustements de valeur nécessaires.

### **Fournisseurs**

Les dettes liées à des livraisons ou des prestations et autres engagements financiers sont comptabilisées à la valeur nominale.

Les instruments financiers dérivés inclus dans les autres engagements financiers sont évalués à leur valeur de marché. Les gains et pertes liés à des fluctuations de valeur d'instruments dérivés non qualifiés de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

### **Engagements financiers**

Les engagements financiers sont comptabilisés au départ au coût effectif moins les coûts de transaction, puis selon la méthode des taux d'intérêt effectifs, l'écart entre le montant emprunté et le montant à rembourser étant amorti avec effet sur le résultat tant que court la dette.

### **Prévoyance du personnel**

Les collaborateurs et collaboratrices de BATIGROUP en Suisse sont affiliés à des fonds de prévoyance indépendants. Ceux-ci sont régis par le primat de la cotisation. Ces fonds sont alimentés par des cotisations des employés et des employeurs.

Les plans de prévoyance du personnel existant en Suisse sont considérés au regard de la norme IAS 19 comme des plans fondés sur le primat de la prestation («defined benefit plans»). Il en va de même d'une partie de ceux existant en Allemagne. Les coûts de prévoyance sont définis par la méthode actuarielle du coût unitaire projeté («projected unit credit method»). Le calcul actuariel a lieu annuellement. L'état de sous-couverture selon IAS 19 qui est résulté de la fusion de divers plans de prévoyance au moment de la naissance de BATIGROUP est comptabilisé comme engagement de prévoyance. L'activation d'un avoir de prévoyance a lieu tout au plus à concurrence de fonds qui seraient effectivement disponibles sous la forme de remboursements ou de réductions de cotisations au futur. Les gains et pertes mathématiques mis en évidence par des calculs établis périodiquement sont comptabilisés avec effet sur le résultat pour autant que les nouvelles données chiffrées excèdent de 10% le montant le plus élevé de l'engagement de prévoyance et la valeur vénale de la fortune établie. Le montant excédant ce «corridor» est comptabilisé sur le nombre moyen des années de service des collaborateurs affiliés au fonds de prévoyance.

Certaines institutions de prévoyance en Allemagne sont rangées dans la catégorie des plans à primauté de la cotisation au regard de la norme IAS 19. Les coûts de prévoyance relatifs à ces plans correspondent aux cotisations versées au cours de la période considérée.

### **Provisions**

Pour la constitution de provisions, trois conditions doivent être réunies: à savoir l'existence d'une obligation légale ou de fait, la nécessité probable d'un versement de fonds pour remplir celle-ci et la possibilité d'estimer avec fiabilité l'importance du montant à payer. Les provisions constituées correspondent à la meilleure évaluation possible de l'obligation, cela en tenant compte de la valeur actuelle de l'argent.

### **Fonds propres**

Le capital-actions inclut toutes les actions nominatives émises. Les dividendes sont pris en considération avec la naissance du droit à leur versement.

Les coûts de transaction externes qui sont en rapport direct avec l'émission de nouvelles actions sont déduits directement des réserves en capital, toutefois après la déduction de l'incidence de l'impôt sur le bénéfice.

L'acquisition d'actions propres par la société ou ses filiales est comptabilisée au bilan au prix d'achat, y compris les coûts de transaction, mais après déduction de l'incidence de l'impôt sur le bénéfice. Il s'agit d'un poste négatif des fonds propres. Le produit de la revente d'actions propres est comptabilisé également dans les fonds propres.

## **COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

### **Travaux en cours – chiffre d'affaires et coûts des travaux**

Si le résultat d'un chantier en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Ce état d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du chantier. Les paiements pour des dépassements de devis, suppléments facturés dans le cadre de la calculation des prix, coûts non pris en considération ainsi que primes sont inclus, pour autant qu'ils se situent dans les limites convenues avec le client.

Au cas où le résultat d'un chantier en cours ne peut pas faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits ne seront comptabilisés qu'à hauteur des coûts encourus qui seront probablement recouvrés.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement au titre de charge.

### **Produits de l'entreprise générale**

On comptabilise le chiffre d'affaires de l'activité d'entreprise générale comme des produits bruts pour autant que BATIGROUP ait tous les profits et risques de l'entreprise générale, autrement dit que la société garantit aussi bien la réalisation complète des travaux qu'un prix plafond. Lorsque les profits et risques sont laissés au maître de l'ouvrage, BATIGROUP ne comptabilise que ses honoraires pour la planification et la surveillance du chantier.

### **Produits financiers et charges financières**

Les produits financiers incluent les intérêts de prêts consentis, les dividendes, gains de change, gains tirés d'instruments financiers et les gains résultant de la réévaluation périodique, respectivement la vente d'immobilisations financières. Les dividendes sont pris en considération au moment de la naissance du droit à les toucher.

Les charges financières incluent les charges d'intérêt sur des engagements financiers, les pertes de change, les pertes sur des instruments financiers et les pertes résultant de la réévaluation périodique, respectivement de la vente d'immobilisations financières.

Quant aux intérêts sur les crédits de construction, ils sont activés dans les travaux en cours et facturés au client, pour autant qu'ils soient en lien direct avec le financement du projet proposé au maître d'ouvrage et qu'ils constituent une prestation supplémentaire dans ce cadre.

### **Charges liées à des leasings opérationnels**

Les redevances de leasing dues en vertu de contrats de leasing opérationnel sont débitées du compte de résultat de manière linéaire sur toute la durée du leasing, à moins que lesdites redevances ne soient soumises à certaines conditions prévoyant que la charge sera calculée en fonction du degré d'accomplissement de celles-ci.

### **Impôts sur le bénéfice**

Les impôts sur le bénéfice incluent aussi bien ceux qui sont en cours que les latents. Ils sont comptabilisés avec effet sur le résultat, sauf ceux sur le bénéfice perçus sur des montants imputés directement aux fonds propres et qui sont comptabilisés avec ces derniers.

Les impôts en cours sur le bénéfice incluent les impôts estimés sur le résultat imposable. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur, respectivement annoncés au jour de l'établissement du bilan. Ils comprennent également les éventuels correctifs apportés aux bordereaux d'impôts établis pour les exercices antérieurs.

En application de la méthode de la «balance-sheet-liability», les impôts latents sont limités aux écarts temporaires entre la valeur des actifs et engagements indiquée au bilan et leur valeur fiscale. En revanche, on a renoncé à procéder au calcul d'impôts latents sur les écarts temporaires touchant les éléments suivants: goodwill non déductibles fiscalement, mention à l'actif/au passif d'éléments de fortune/dettes qui, au moment de l'affaire, n'ont influencé ni le résultat du groupe ni le résultat fiscal, ainsi que les participations à des filiales au sein desquelles il est probable que l'écart temporaire persiste à l'avenir, cela pour une durée prévisible. L'évaluation des impôts latents prend en compte le moment probable où un élément de la fortune sera réalisé, respectivement une dette sera éteinte, ainsi que les conditions auxquelles l'opération se déroulera. Pour le calcul de l'impôt latent, on se base sur les taux d'imposition en vigueur ou annoncés à la date du bilan.

Les créances fiscales latentes ne sont prises en considération que lorsque des gains futurs rendent plausibles l'utilisation des impôts latents activés. Ces derniers sont réduits de la part qui, selon toute probabilité, ne pourra pas être réalisée.

Les impôts supplémentaires engendrés par d'éventuels paiements de dividende sont comptabilisés à la date de l'enregistrement de l'obligation de payer le dividende.

### **Bénéfice par action**

Le bénéfice/perte par action se calcule en divisant le bénéfice par le nombre moyen pondéré des actions émises au cours de la période considérée. Le bénéfice/perte par action prend en considération également l'effet de dilution d'actions potentielles.

## Incidences du changement des principes d'établissement des comptes

Le passage aux International Financial Reporting Standards (IFRS) a eu les conséquences suivantes (en mios CHF):

<b>Répercussions sur les fonds propres</b>	<b>1.1.2004</b>	<b>30.6.2004</b>	<b>31.12.2004</b>
<b>Fonds propres sur la base des Swiss GAAP RPC</b>	<b>149,0</b>	<b>147,1</b>	<b>155,2</b>
Adaptation de la méthode d'évaluation s'agissant des immeubles <sup>a</sup>	−19,4	−19,8	−19,7
Comptabilisation des engagements de prévoyance selon IAS 19 <sup>b</sup>	−4,9	−4,9	−4,2
Autres effets <sup>c</sup>	−2,7	−6,3	−1,2
<b>Fonds propres sur la base des IFRS</b>	<b>122,0</b>	<b>116,1</b>	<b>130,1</b>
<b>Répercussions sur le bénéfice</b>	<b>30.6.2004</b>	<b>31.12.2004</b>	
<b>Bénéfice sur la base des Swiss GAAP RPC</b>	<b>0,6</b>	<b>8,5</b>	
Nouvelle base d'amortissement des immeubles d'exploitation et de rendement <sup>a</sup>	−0,4	−0,3	
Coûts de prévoyance du personnel selon IAS 19 <sup>b</sup>	0	0,7	
Autres effets <sup>c</sup>	−3,5	1,5	
<b>Bénéfice sur la base des IFRS</b>	<b>−3,3</b>	<b>10,4</b>	

### **EXPLICATIONS CONCERNANT LES PRINCIPAUX POSTES DE TRANSITION DES FONDS PROPRES**

#### **a Immeubles**

Dans le cadre de l'introduction des normes IFRS, la valeur vénale des immeubles d'exploitation et de ceux de rendement a été établie sur la base d'expertises effectuées par des organismes externes au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Selon la norme IFRS 1, ces valeurs de revente constitueront la base de calcul des amortissements futurs. Cette mesure a entraîné une adaptation de −19,4 mios CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2004, dont −20,8 mios CHF concernent des immeubles d'exploitation et +1,4 mio CHF des immeubles de rendement. Les valeurs comptables des immeubles étaient supportés par la valeur d'usage conformément aux Swiss GAAP RPC donc n'ont pas été retouchées.

Dans le cadre de cette adaptation de valeur, les durées résiduelles d'usage ont été revues. Il en résultera des amortissements légèrement plus élevés à l'avenir.

#### **b Prévoyance du personnel**

La situation financière des plans de prévoyance du personnel en Suisse et en Allemagne a été établie pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en conformité avec la norme IAS 19. Les calculs et l'application du pourcentage de «corridor» ont été effectués rétroactivement en remontant jusqu'à l'entrée en vigueur des plans de prévoyance concernés (1999). Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit à la date de l'introduction pour la premières fois des normes IFRS, un déficit net de 40,3 mios CHF a été établi. Après déduction des pertes cumulées dont la mention au bilan n'est pas exigée – lesquelles s'élèvent à 35,4 mios CHF – il est resté un montant net à provisionner obligatoirement de 4,9 mios CHF. Celui-ci a été mis à charge des réserves sur gains dans le cadre de l'introduction des IFRS, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### **Engagement de prévoyance inscrit au bilan:**

en 1000 CHF	1.1.2004	31.12.2004
Montant en espèces de l'engagement de prévoyance (DBO)	665 906	701 267
Valeur actuelle de la fortune du fonds de prévoyance	−625 644	−647 338
<b>Déficit</b>	<b>40 262</b>	<b>53 929</b>
Perte mathématique dont la mention au bilan n'est pas obligatoire	−35 409	−49 745
Actif non susceptible d'être activé	31	8
<b>Engagement de prévoyance net porté au bilan</b>	<b>4 884</b>	<b>4 192</b>
− Réserve de cotisations de l'employeur activée (autres placements financiers)	−561	−561
− Engagement de prévoyance porté au passif	5 445	4 753

La charge de prévoyance pour les deux semestres se terminant au 30 juin 2005, resp. au 30 juin 2004, s'est élevée à 7,9 mios CHF, resp. à 7,3 mios CHF.

**Variation de l'engagement de prévoyance portée au bilan (plans selon le primat de la prestation):**

en 1000 CHF **2004 (12 mois)**

<b>Engagement de prévoyance net porté au bilan au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>4 884</b>
Coûts des plans selon le primat de la prestation	13 354
Contributions de l'employeur	-14 046

**Engagement de prévoyance net porté au bilan au 31 décembre** **4 192**
**Prémisses mathématiques:**

Paramètre (en %)	<b>au 1.1.2005 (pour 2005)</b>	au 1.1.2004 (pour 2004)
Taux d'escompte	<b>3.1</b>	3.5
Rendement de la fortune à long terme	<b>4.4</b>	4.5
Augmentation des salaires prévisible	<b>1.0</b>	1.0
Augmentation des rentes prévisible	<b>0.3</b>	0.3
Taux de fluctuation	<b>15</b>	15

**c Autres effets**
**Adaptations au 1<sup>er</sup> janvier 2004:**

Les autres effets sur les fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 se montent en tout à -2,7 mios CHF. Ce montant se décompose comme suit (en mios CHF):

Sortie de petits investissements qui ne sont plus comptabilisés systématiquement	-1,7
Sortie de taxes de crédit cadre activées selon les Swiss GAAP RPC	-0,8
Première consolidation d'une SPE	0,8
Autres effets	-1,0
<b>Total</b>	<b>-2,7</b>

**Adaptations au 30 juin 2004:**

Ce poste a augmenté au 30 juin 2004 de 3,5 mios CHF, pour atteindre -6,3 mios CHF. Cela s'explique par les effets suivants (en mios CHF):

Elimination de la correction des effets saisonniers effectuée dans les comptes semestriels selon les Swiss GAAP RPC	-5,0
Amortissements réduits sur des actifs dont la valeur a été ajustée et autres	1,5
Total de l'adaptation	-3,5
<b>Total des autres effets au 30 juin 2004</b>	<b>-6,3</b>

**Adaptations au 31 décembre 2004:**

Amortissements réduits sur des actifs dont la valeur a été ajustée	2,3
Autres	-0,8
Total de l'adaptation	1,5
<b>Total des autres effets au 31 décembre 2004</b>	<b>-1,2</b>

# Explications relatives aux comptes semestriels consolidés

## 1 CARACTÈRE SAISONNIER DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Les affaires du segment Infra ont un caractère saisonnier marqué. Le résultat du premier semestre est en règle générale plus faible que celui du second. Cela est dû au fait que 50% des coûts annuels fixes sont comptabilisés pour cette période, alors que la part du chiffre d'affaires annuel et ainsi des marges brutes durant les six premiers mois est plus faible qu'au cours des six mois suivants.

Les segments Grands projets et Entreprise générale ne sont guère concernées par ce phénomène.

## 2 EXPLICATIONS CONCERNANT DES ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

Durant la période considérée par le rapport, aucun changement n'est intervenu dans la composition du groupe.

Il n'y a aucun autre événement particulier à signaler que ceux mentionnés dans la présente annexe.

## 3 REPORTING PAR SEGMENT

Les chiffres des segments primaires se présentent comme suit:

	Infra	Grands projets	Entreprise générale	Divers et éliminations	Groupe
Chiffres d'affaires	279 727	39 905	105 004	-7 304	417 332
EBITDA	-3 707	6 494	3 335	3 007	9 129
Résultat par segment (EBIT)	-10 288	5 236	3 219	1 165	-668

Les chiffres des segments primaires au 30 juin 2004:

	Infra	Grands projets	Entreprise générale	Divers et éliminations	Groupe
Chiffres d'affaires	282 118	45 865	88 663	-3 169	413 477
EBITDA	-1 504	7 870	1 662	2 328	10 356
Résultat par segment (EBIT)	-8 358	4 978	1 516	562	-1 302

## 4 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

en 1000 CHF	janv.-juin 2005	janv.-juin 2004
Charges d'intérêts	<b>1 486</b>	1 672
Autres charges financières	<b>958</b>	1 204
Pertes de change	<b>176</b>	562
<b>Charges financières</b>	<b>2 620</b>	3 438
en 1000 CHF	janv.-juin 2005	janv.-juin 2004
Produits d'intérêts et résultats de participations	<b>365</b>	792
Autres produits financiers	<b>0</b>	207
Gains de change	<b>114</b>	553
<b>Produit financier</b>	<b>479</b>	1 552

**5 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

en 1000 CHF	janv.-juin 2005	janv.-juin 2004
Impôts en cours sur le bénéfice	<b>4</b>	2
Impôts latents sur le bénéfice	<b>0</b>	115
<b>Impôts sur le bénéfice</b>	<b>4</b>	117

Les provisions pour impôts latents découlent au premier chef des différences d'évaluation des immeubles. Pour les objets avec des reports de pertes, ces dernières sont compensées avec les différences d'évaluation, cela pour autant qu'une réalisation avant l'éventuelle échéance fixée aux reports de pertes paraisse certaine.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, les reports de pertes déductibles fiscalement s'élevaient à 142,0 mios CHF à l'échelon fédéral, respectivement à 161,8 mios CHF à celui des départements/cantons. Sur cette somme, 4,7 mios CHF ont été activés. Les échéances des reports de pertes se présentent comme suit:

Echéance:	aucune échéance	dans 1 an	dans 2-5 ans	dans plus que 5 ans	Total
Confédération	36 909	32 228	69 824	3 059	142 020
Départements/cantons	56 652	32 228	69 824	3 059	161 763

**6 BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le bénéfice par action se présente comme suit:

	1.1.-30.6.2005	1.1.-30.6.2004
Bénéfice (en 1000 CHF)	<b>-2 813</b>	-3 305
Nombre des actions émises, en moyenne	<b>6 447 446</b>	6 447 536
Résultat par action émise (CHF)	<b>-0.44</b>	-0.51

Au cours de la période sous revue, aucune émission d'actions susceptible d'avoir un effet de dilution n'a été envisagée.

## 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Tableau des immobilisations corporelles en 1000 CHF	Immeubles d'exploitation	Immeubles de rendement	Centres de production	Matériel d'exploitation, y compris informatique	Total
<b>Valeur d'acquisition</b>					
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>124 014</b>	<b>64 643</b>	<b>19 791</b>	<b>269 859</b>	<b>478 307</b>
Définitions de change	12	57		27	96
Reclassements					0
Acquisitions	612		346	9 439	10 397
Cessions		-1 182		-9 075	-10 257
<b>Etat au 30 juin 2005</b>	<b>124 638</b>	<b>63 518</b>	<b>20 137</b>	<b>270 250</b>	<b>478 543</b>
<b>Amortissements cumulés et ajustements de valeur</b>					
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2005</b>	<b>59 457</b>	<b>20 621</b>	<b>8 983</b>	<b>212 536</b>	<b>301 597</b>
Définitions de change	5	24		33	62
Reclassements					0
Amortissements	1 101	406	599	7 690	9 796
Correctifs de valeur					0
Cessions		-140		-8 872	-9 012
<b>Etat au 30 juin 2005</b>	<b>60 563</b>	<b>20 911</b>	<b>9 582</b>	<b>211 387</b>	<b>302 443</b>
<b>Total (net)</b>	<b>64 075</b>	<b>42 607</b>	<b>10 555</b>	<b>58 863</b>	<b>176 100</b>
Dont leasings financiers	0	0	0	25 931	25 931
Valeur comptable au 31 décembre 2003	94 144	40 443	12 629	60 706	207 922
Adaptation aux IFRS	-27 004	7 806	-793	-1 729	-21 720
Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janv. 2004 (IFRS)	67 140	48 249	11 836	58 977	186 202
Valeur comptable au 31 déc. 2004	64 557	44 022	10 808	57 323	176 710
Dont leasings financiers	0	0	0	26 006	26 006

Aucun ajustement de valeur (impairment) n'a eu lieu durant la période considérée.

Au 30 juin 2005, des obligations d'achat à long terme s'élevaient à 3,1 mios CHF, dont 0,5 mio CHF vis-à-vis de consortiums. La valeur au bilan des immeubles mis en gage s'élevait à 73,1 mios CHF au 30.6.2004.

## 8 CAPITAL ÉTRANGER PORTANT INTÉRÊT

L'intérêt usuel du marché est comptabilisé sur le capital étranger portant intérêt. La majeure partie des dettes financières est dénommée en francs suisses (CHF). L'instrument principal pour le financement du groupe consiste en un contrat cadre avec un consortium de banques, portant actuellement sur un montant de 170 mios CHF, qui a été conclu en 2002 et qui arrivera à terme le 30 juin 2006. Au 30 juin 2005, un montant de CHF 44 mios était utilisé. Le contrat cadre est soumis à des critères de performance (« covenants »); ces derniers ont été respectés. Le financement du groupe sera renégocié en 2006.

La structure des engagements financiers se présente comme suit:

en 1000 CHF	Echéance:	dans les 12 mois	2-5 ans	plus de 5 ans	Total
Banques et dépôts		63 431			63 431
Prêts		10 609			10 609
Leasings financiers		8 216	7 981		16 197
Financements de projets		18 500	15 000		33 500
Hypothèques		9 180			9 180
<b>Total engagement financiers</b>		<b>109 936</b>	<b>22 981</b>	<b>0</b>	<b>132 917</b>
- Portant intérêt		74 482	22 981		97 463
- Sans intérêt		35 454			35 454

Les transactions concernant le financement à court et long terme sont apparentes dans le tableau de financement consolidé. Aucune transaction particulière n'a eu lieu. La réduction sensible des flux de financement s'explique par la réduction des activités engendrant des financements de projets. Cela explique également la forte réduction de l'augmentation des comptes clients, apparente dans le tableau de financement.

Les nouveaux engagements découlant de leasings financiers non mentionnés dans le tableau de financement consolidé se montent à 4,7 mios CHF.

Les hypothèques sont garanties par des cédules. Les financements de projets sont garantis par des cessions de créances liées aux commandes de travaux concernés et sécurisés par un titre de créance de 8,0 mios CHF.

## 9 PROVISIONS

Tableau des provisions en 1000 CHF	Prestations de garantie	Contrats onéreux	Restructurations	Litiges	Autres	Total
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	3 758	100	1 750	33	2 743	8 384
Définitions de change	1			-1		0
Reclassements						0
Constitution	315					315
Utilisation	-130		-1 045		-10	-1 185
Dissolution	-175					-175
<b>Etat au 30 juin 2005</b>	<b>3 769</b>	<b>100</b>	<b>705</b>	<b>32</b>	<b>2 733</b>	<b>7 339</b>

Les provisions pour des prestations de garantie concernent des risques liés à des projets achevés et qui, en vertu d'accord contractuels, sont exigibles normalement dans un délai de deux à trois ans, voire cinq ans au plus.

Les contrats onéreux concernent les garanties de loyers.

La provision pour restructurations a été constituée en 2004 dans la perspective de la réorganisation de l'administration et des structures des divisions. Elle sera mise à contribution principalement durant l'année en cours.

Les autres provisions concernent des anciennes charges et des charges non clairement définies de remise en état engendrées par l'utilisation de gravières.

## 10 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan concernent pour l'essentiel des engagements de garantie pour des projets propres en cours. Ceux-ci s'élèvent au 30 juin 2005 à 174 mios CHF. Par rapport à l'état au 31 décembre 2004, ce chiffre traduit une diminution de 21,5 mios CHF. Les engagements découlant de la LCAP s'élevaient à 232 000 CHF au 30 juin 2005.

Les engagements hors bilan liés à des consortiums dans lesquels BATIGROUP assume une responsabilité solidaire s'élèvent à 96,7 mios CHF au 30 juin 2005.

## 11 DIVIDENDES VERSÉS

Le 20 mai 2005, l'assemblée générale ordinaire de BATIGROUP Holding SA a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende de 0.50 CHF par action, soit un total de 3,226 mios CHF. Le dividende a été payé le 26 mai 2005.

## 12 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POSTÉRIEURS À LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Les comptes semestriels consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 31 août 2005 en vue de leur publication. Aucun événement exigeant une modification de la valeur comptable des actifs et des passifs du groupe ou qui devrait être signalé ici ne s'est produit entre le 30 juin et le 31 août 2005.

**13 LISTE DES SOCIÉTÉ FILIALES**

<b>Nom</b>	<b>Taux de participation</b>	<b>Siège</b>	<b>Activité</b>	<b>Segment</b>	<b>Capital social</b>
AG Steinbruch Guber	100%	Alpnach	Gestion d'immeubles	Div.	500 000
Balduin Weisser AG	100%	Bâle	Inactive	Div.	1 750 000
Balix AG	100%	Berne	Inactive	Div.	1 000 000
BATIGROUP SA	100%	Bâle	Entreprise de construction et de services, administration de participations et immobilier	Infra/EG/Div.	30 600 000
BATIGROUP Bau GmbH	100%	D-Rümmingen	Construction de route, génie civil et bâtiment	Infra	EUR 2 556 459
BATIGROUP (Genève) SA	100%	Genève	Construction de route et génie civil	Infra	1 000 000
BATIGROUP Holding GmbH	100%	D-Rümmingen	Gestion de participations	Div.	3 067 751
BATIGROUP (Ticino) SA	100%	Lugano	Construction de route et génie civil	Infra	1 000 000
Batilabor AG	100%	Berne	Inactive	Infra	100 000
Bâtirhin S.à.r.l.	100%	F-Saint-Louis	Gestion d'immeubles	Div.	EUR 195 000
Cron Ingenieure und Bauunternehmer GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
EBAG Bau GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Formebeton AG	100%	Würenlingen	Gestion d'immeubles	Div.	420 000
Gust. Stumpf GmbH	100%	D-Bruchsal	Construction	Infra	EUR 1 533 876
Gebr. Ulmer GmbH	100%	D-Bruchsal	Gestion	Div.	EUR 25 565
Gnemmi AG	100%	Liestal	Génie civil et bâtiment	Infra	500 000
Gravière Emero SA	100%	Les Clées	Materiaux de construction	Infra	500 000
Gust. Stumpf Verwaltungs GmbH & Co KG	100%	D-Bruchsal	Gestion	Div.	EUR 511 292
M.F. Wachter Bauunternehmung GmbH	100%	D-Stuttgart	Inactive	Div.	EUR 1 000 000
Preiswerk Bau GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Reprojet AG	100%	Zurich	Inactive	Div.	300 000
Schafir & Mugglin GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Schmalz Bau GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Schuck Bau GmbH	100%	D-Grossrückerswalde	Construction de route et génie civil	Infra	EUR 255 646
SEVAL Société d'enrobage du Valais central	58%	Sion	Materiaux de construction	Infra	0
SISAG SA	67%*	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Materiaux de construction	Div.	XOF 492 000 000
Sonnrain Wohnbau GmbH	100%	D-Rümmingen	Gestion immobilière	Div.	EUR 255 646
Stamm Bau AG	100%	Binningen	Transformation et assainissement	Infra	5 000 000
Strassen- und Tiefbau AG	100%	FL-Vaduz	Gestion	Div.	50 000
Stuag GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Stuag Bauunternehmung GmbH	100%	D-Rümmingen	Inactive	Div.	EUR 306 775
Stuag International Holding AG	100%	Bâle	Gestion	Div.	100 000
T+K GmbH	100%	Bâle	Inactive	Div.	20 000
Trachsel AG	100%	Heimberg	Construction de route et génie civil	Infra	800 000

\* Consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (equity method)

**BATIGROUP Holding SA, Burgfelderstrasse 211, case postale 328, CH-4025 Bâle**  
Tél. 061 326 30 30, fax 061 326 36 40, info@batigroup.com, www.batigroup.com

